

Registre annuel relatif à l'enregistrement de la fréquence de déversement des bassins d'orage pour l'année:

2024 FΒ

Exploitant de l'ouvrage :	Siden
Bassin tributaire de la STEP :	Bourscheid
Dénomination de l'ouvrage :	U0114
N° autorisation EAU/AUT :	1/18/0095
Ouvrage en service depuis :	2020
Emplacement (localité) :	Bourscheid

Type de l'ouvrage : Coordonnées nationales (LUREF) de l'ouvrage : 72816 / 108072 72843 / 108074 Coordonnées nationales (LUREF) de l'exutoire : 350 Volume du bassin d'orage [m3]: Surface tributaire du bassin d'orage (Au) [ha] : Débit de sortie du bassin d'orage (QDr) [l/s] : 26

VOLET 1

Explications relatives aux volet 1 et 2

Année	Événements de déversement enregistrés	Jours calendriers avec déversement
2024	14	42
2023	4	21
2022	9	25
2021	3	22
2020	6	21
Movenne	7	26

Le volet 1 concerne tous les ouvrages de délestage (bassins d'orage, déversoir d'orage, trop-pleins). Pour les bassins d'orage un événement de déversement débute avec le premier déversement au-dessus du seuil du déversoir et se termine avec la vidange complète du bassin d'orage. Pour les déversoirs d'orage chaque déversement au-dessus du seuil du déversoir constitue un événement de déversement. Le but de ce volet est principalement la comparaison des données mesurées avec les résultats du calcul de la charge polluante en vue d'une évaluation des ouvrages.

Date du calcul de la charge polluante :

VOLET 2:

VOLET 1:

Événements de déversement	Jours calendriers avec
selon calcul de la charge	déversement selon calcul de
polluante	la charge polluante

Le volet 2 concerne uniquement les bassins d'orage. Chaque déversement au-dessus du seuil constitue un événement de déversement. Le but de ce volet est l'évaluation des ouvrages ainsi que le dépistage de problèmes éventuels au niveau du bassin tributaire (eaux allogènes, etc.) ou du bassin d'orage (calibrage des équipements de mesurage, etc.)

Évaluation VOLET 1

Événements de déversement selon calcul de la charge polluante dépassés :	OUI	NON
Evenements de deversement seion calcur de la charge politiante depasses.	0	0
Jours calendriers avec déversement selon calcul de la charge polluante dépassés :	OUI	NON
Jours calendriers avec deversement selon calcur de la charge politiante depasses.	0	0

VOLET 2

Bilan mensuel

	Mise en eau du bassin (Beckeneinstau)		Durée du délestage (Entlastungsdauer)		Fréquence de déversement (Entlastungshäufigkeit)	
	Durée	Jours	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)
			(Raraberiaar)		Jours avec déversement	
Mois	h:min	n	h:min	h:min	n	n
Janvier	154:13	9	00:00	69:14	0	4
Février	209:19	11	00:00	48:54	0	3
Mars	19:48	5	00:00	00:00	0	0
Avril	39:45	4	00:00	00:00	0	0
Mai	129:13	11	00:00	59:26	0	5
Juin	27:50	5	00:00	04:34	0	2
Juillet	59:07	7	00:00	00:37	0	1
Août	54:36	10	00:00	07:46	0	4
Septembre	156:57	13	00:00	87:19	0	8
Octobre	130:25	11	00:00	81:24	0	5
Novembre	29:15	2	00:00	00:00	0	0
Décembre	09:34	3	00:00	00:00	0	0
Σ	1020:08	91	00:00	359:18	0	32

Bilan pluriannuel

	Mise en eau du bassin (Beckeneinstau)		Durée du délestage (Entlastungsdauer)		Fréquence de déversement (Entlastungshäufigkeit)	
	Durée Jours	Jours	Déversoir de décantation (Klärüberlauf)		Déversoir de décantation (Klärüberlauf)	Déversoir d'orage (Beckenüberlauf)
			(Maraberiadi)	(Beckerlabelladi)	Jours avec dé	
Année	h:min	n	h:min	h:min	n	n
2024	1020:08	91	00:00	359:18	0	32
2023	1377:16	109	00:00	233:50	0	16
2022	702:36	69	00:00	213:16	0	18
2021	726:02	70	00:00	263:36	0	18
2020	1404:54	86	00:00	70:45	0	9
Moyenne	1046:11	85,0	00:00	228:09	0,0	18,6

Évaluation VOLET 2						
Fréquence de déversement (Entlastungshäufigkeit) (Ranking)	très souvent	souvent	moyenne	rarement	très rarement O	
Durée du délestage (Entlastungsdauer) (Ranking)	très longue ⊗	longue O	moyenne O	courte O	très courte	
Évaluation rapport déversement / mise en eau (Belastungshäufigkeit) (indice Krauth)	dimensionnement ou exploitation pas optimal	suffisant	bien	très bien	dimensionnement ou exploitation pas optimal	